



SOCIETE DES AMIS DE SAINT SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P. LIMOGES 1230 - 31 F

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 28 AOUT 1993

Le samedi 28 août 1993, la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en assemblée générale ordinaire sur convocation de son président, Jean-François MOUGNAUD, à la salle des fêtes de Saint-Sylvestre.

Etaient présents :

Mr. J.-F. MOUGNAUD, Président;
Mr. F. de la GUERONNIERE, Mr. J.-G. CABIRON, Vice-Présidents;
Mr. M. CASTAING, Mmes S. CHAMBAUD, M. MOREAU, membres du Bureau;
MM. G. BRESSON, P. CAMPAGNE, M. FOUGERAT, C. MICNOT, Mme D. VALLETON,
Conseillers.

Ainsi que :

Mr. J. BAILLE, Père L.-M. BERLAND, Mme J. BRESSON, Mme C. BROUSSEAU,
Mr. R. CHAMBAUD, Mme G. CLEMENT, Mlle S. COURDESSES, Père P. COUSIN, Mr. M.
COUTURIER, Mr. J.-C. CRUZ, Frère B. DELEFORTRIE, Miss K. DOUGLAS, Mme M. FOU-
GERAT, Mr. G. FOURCHER, Mr. E. de la GUERONNIERE, Miss C. HUTCHISON, Mr. O. de
KERMOYSAN, Mr. & Mme A. LARICAUDERIE, Mr. C. LEBRUN, Mme A. LENAY, Mme J. MA-
CHERET, Mme C. MAILLET-LACHENY, Mme C. MARZET, Mme N. MATHURIN, Mr. N. NARDEAU,
Mlle A. NARDOT, Mme J. PICHON, Mme S. POURRET, Mr. P. REBIN, Mr. & Mme J.-J.
SEZILLE, Mr. C. VERNHES, Mr. A. WATELLE.

Se sont fait excuser ou ont envoyé leur pouvoir :

Mr. A. PETAVY, maire de Saint-Sylvestre, président d'honneur,
Mme G. BOUCHEMOUSSE, Dr. J. CAMPAGNAC, Mme J. CASSE, Mr. M. CLEMENT, Mr. J.
DEFORGES, Mlle M. DUROUX, Mr. J. GERARDIN, Mlle M. de la GUERONNIERE, Mlle
R. de la GUERONNIERE, Mr. M. JOZEAU, Mme M. LACAZE-MASMONTEIL, Mme A. LANTHO-
NIE, Mme M. MAFETY, Mr. R. MAFETY, Mme J. MARCHAND, Mme A. MARSAT-LANTHONIE,
Frère C. MARTIN, Mr. M. MAZAUD, Mr. J. MOUGNAUD, Mme M.-T. MOUSNIER, Abbé J.-X.
NENERT, Mr. A. NIVET, Mme C. PIERSON-BYRAMJEE, Mlle R.-M. de POURTALES, Mme
P. ROBIN, Mme M. ROYER, Mr. G. SAINT-DENIS, Mr. E. de SEZE, Mr. M.-A. de SEZE,
Mr. Guy SIMON, Mlle G. STABLE, Chanoine J. VARNOUX, Mlle A. de VASSELOT.

Le nombre des participants présents ou représentés étant de 79 per-
sonnes, notre assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Le Président ouvre la séance et exprime sa joie et sa satisfaction de voir, comme chaque année, une assistance aussi nombreuse autour de lui pour faire le compte rendu de l'année écoulée.

Pour commencer, il se souvient de ceux qui nous ont quitté et demande à l'assemblée d'avoir une pensée émue à leur intention, notamment pour :

- Raymond ROYER, notre Trésorier, qui pendant tant d'années a tenu scrupuleusement et avec une grande probité les comptes de notre Société.
- Octave BARIANT, grande figure limousine qui, avec sa voix si chaude savait si bien chanter les airs du pays. Il était très attaché à Grandmont où il résidait en dernier. Il s'est beaucoup dépensé pour notre Association.
- Mme HAUSER, qui a épaulé son mari durant les nombreuses années où celui-ci, en sa qualité de Secrétaire, s'est dévoué à notre Société.

Ils font partie de ceux qui, depuis 1934, à la suite de Melle Jeanne GIRARD, notre fondatrice, ont assuré la continuité de notre Association. C'est grâce à leur dévouement et à celui de tous ceux que nous laissons dans l'anonymat, que les Amis de Saint-Sylvestre sont de plus en plus connus, non seulement en France, mais aussi à l'Étranger. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

Applaudissements chaleureux et prolongés de l'Assemblée.

Puis le Président remercie également nos deux Vice-Présidents, MM. de la GUERONNIERE et GABIRON, pour leur dévouement et leurs efforts jamais mesurés; ils accomplissent de nombreux travaux et déplacements, donnant de leur personne et de leur temps.

Applaudissements de l'Assemblée.

Enfin, avant de donner la parole à M. de la GUERONNIERE, J.-F. MOUGNAUD présente le nouveau Trésorier, Mr. Maurice CASTAING qui succède à Raymond ROYER décédé dans l'année.

Mr. de la GUERONNIERE nous précise que Mr. M. CASTAING, membre des Amis de Saint-Sylvestre depuis de nombreuses années et Trésorier-adjoint au côté de Raymond ROYER, a bien voulu accepter le nouveau poste de Trésorier qui lui est proposé. Qu'il en soit remercié.

Applaudissements des membres de l'Assemblée pour cette nomination.

Ensuite, Mr. de la GUERONNIERE nous dresse le rapport moral qui a pour objet de faire le point sur l'état de notre Association, donner son bulletin de santé, évaluer la réussite de notre mission au regard des buts statutaires, indiquer les mesures prises et les mesures envisagées pour défendre nos objectifs.

BULLETIN DE SANTE DE NOTRE ASSOCIATION.
=====

La situation financière est bonne.

La parole est donnée au Trésorier qui va nous communiquer le rapport financier pour l'exercice 1992 (1er janvier au 31 décembre 1992).

(Pour le détail voir feuille annexe).

Après les applaudissements, l'approbation de ce rapport est mise aux voix. Il reçoit le quitus de l'Assemblée à l'unanimité.

Mr. CASTAING reprend la parole et explique que, dans le cadre de la gestion financière, afin de pouvoir mieux tirer parti des disponibilités, il demande la modification de l'article IV des statuts, à savoir la suppression de la phrase suivante :

"ils (les capitaux appartenant à la Société) ne pourront être employés à titre de placement qu'en bons du Trésor".

Mr. de la GUERONNIERE demande à l'Assemblée de vouloir bien voter à main levée.

A la suite du vote, la suppression est adoptée à l'unanimité.

En ce qui concerne le libellé des chèques établis pour notre Association, Mr. CASTAING demande d'écrire à l'ordre : "Les Amis de Saint-Sylvestre". Pour les chèques bancaires, laisser de la place à droite, sur cette ligne, où doivent figurer le numéro du C.C.P. de notre Société et son Centre (ces deux renseignements seront complétés par le Trésorier).

Il est possible que quelques reçus fiscaux, pour 1993, n'aient pas été envoyés aux intéressés en raison du changement de Trésorier. Nous vous serions obligés de bien vouloir nous les demander en précisant le montant de la cotisation versée, le mode de règlement et la date de l'envoi. Merci d'avance.

Le Président reprend la parole pour remarquer que beaucoup de membres sont fidèles et que des éléments nouveaux se joignent à nous, chaque année, en provenance de toute la France.

Après avoir évoqué la bonne santé de notre Société, il croit utile de rappeler le rôle pour lequel elle a été créée.

MAINTIEN DE LA MISSION AU REGARD DES BUTS STATUTAIRES.
 =====

1er BUT : "veiller sur les richesses artistiques de Saint-Sylvestre".

Il suffit de feuilleter les comptes rendus des assemblées générales antérieures qui mentionnent le détail des travaux accomplis à cet égard:

- A noter les opérations de restauration de l'église de Saint-Sylvestre, poursuivie par la Municipalité, dirigée par les Monuments historiques : les fidèles et les touristes s'arrêtent, attirés, et découvrent une nouvelle église.
- La valorisation du buste d'Hippocrate, érigé près de la Mairie. En 1991 et 1992, la traduction des inscriptions latines, gravées sur le piédestal a été effectuée à la diligence de Mr. GABIRON; la gravure du texte initial, datant de plus d'un siècle n'était plus très lisible. Fourniture d'une plaque gravée sur un socle en granit reproduisant les deux textes, latin et français. Le tout entièrement pris en charge par la Société pour une dépense de Frs 3 221,06.

Applaudissements des membres de la Société.

- A la Chapelle de Grandmont, des mesures ont déjà été prises :

- * Dégagement de la charpente;
- * Enduit intérieur des murs;
- * Cette année , éclairage automatique qui met en valeur la charpente et tout l'intérieur.

Nous pouvons dire que la Chapelle prend tournure.

Les travaux d'éclairage se sont élevés à	Frs 14 516
financés par deux subventions (Préfecture et Codelan)	5 823
	<hr/>
le reliquat, soit	Frs 8 693

a été pris en charge par notre Association.

- Travaux envisagés pour la Chapelle :

- * Pose de vitrines sur les murs pour protéger l'exposition permanente et la mettre en valeur;
- * Restauration des deux statues et installation sur des piédestals plus élevés;
- * Réaménagement des bancs.

2ème BUT : "Faire connaître la prestigieuse histoire de l'Abbaye de Grandmont".

Une exceptionnelle opportunité s'est située en 1989, lors des manifestations du VIIIème centenaire de la Canonisation d'ETIENNE de MURET, Elle a

été bien exploitée en faisant mieux vivre la mémoire de St ETIENNE, et en dévoilant le prestige de l'Ordre, inconnu de nombreux Limousins.

Après ce point fort, un certain régime routinier a repris. Pour en juger, il suffit d'avoir recours à nos indicateurs :

- 1er indicateur : volume des dépôts dans les troncs de l'église de Saint-Sylvestre et de la Chapelle de Grandmont.
- 2ème indicateur : ventes de publications et de documents divers.

On constate un retour à un régime qui n'est pas mauvais, mais qui peut s'améliorer.

Des mesures ont déjà été prises :

- * Apposition à la chapelle de Grandmont d'une carte et de la liste des 161 établissements grandmontains, à l'apogée de l'Ordre.
 - * Mise en place d'informations, à la Mairie de Saint-Sylvestre, aux églises de Saint-Sylvestre et d'Ambazac et à la chapelle de Grandmont, sur les publications et les documents disponibles et leurs points de vente.
 - * Sur la localisation de l'Ermitage d'ETIENNE de MURET , sur son accès (Mr. de la GUERONNIERE) et ses conditions de visite.
 - * Information près des troncs de l'église de Saint-Sylvestre et de la chapelle de Grandmont sur la dévolution des dons déposés.
- 3ème indicateur : dépôt d'un Livre d'Or à la Chapelle, accompagné d'une invitation aux visiteurs à laisser un souvenir écrit de leur passage.

En deux semaines, il a recueilli plusieurs pages d'appréciations qui donnent une idée du nombre de visiteurs, de leurs origines très diverses et de leur motivation.

Mr. GABIRON est invité à nous lire quelques pensées notées par les visiteurs. Il s'aperçoit, en le parcourant, qu'on vient non seulement de France, mais aussi de pays étrangers, même assez éloignés. On découvre qu'ils sont attirés par la Chapelle et le site où se sont retirés les "Bonshommes", comme ils étaient appelés.

"Ce lieu est riche d'un passé religieux considérable. Puisse-t-il demeurer en l'état et puisse l'Ordre de Grandmont être mieux connu".

"Enfin un lieu où l'on peut se recueillir en paix : la Chapelle est splendide et le cadre de Grandmont enchanteur !".

"Pèlerinage toujours émouvant dans un lieu de mémoire aussi présente que celle des Grandmontains à la recherche d'une espérance de vie meilleure.

" Un vif hommage aux Amis de St-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont".

La Société doit savoir en tirer parti. A l'aide d'une petite exposition permanente, dans la Chapelle, on peut montrer qu'à Grandmont, pendant des siècles, il s'est passé des choses importantes.

TRAVAUX ENVISAGES

=====

- Remplacement des panneaux actuels par une vitrine coulissante, et préparer pour l'été prochain, une petite exposition permanente en y plaçant de nouveaux éléments.
- Prévoir une nouvelle édition de la carte des 161 établissements grandmontains apposée dans la Chapelle, et envisager une large diffusion.

Mr. BRESSON prend la parole et suggère de préparer ensemble, sous forme de dépliant, une carte de France indiquant la totalité des établissements grandmontains, à l'apogée de l'Ordre, en précisant les lieux ouverts au public où les visiteurs sont bien reçus.

Mlle COURDESSES propose d'utiliser certaines des anciennes photographies des reliquaires ayant servi pendant l'exposition de 1989, avec les textes correspondants.

Mr. BRESSON suggère pour éviter l'humidité, de faire plastifier les pièces choisies; ainsi protégés, les documents sont à l'abri.

- Mr. GABIRON nous fait part de nouvelles publications qui peuvent être envisagées:
 - * Edition de la Règle de l'Ordre - latin-français - avec les commentaires de Dom Becquet et de différents auteurs.
 - * Edition du texte grandmontain en latin de la vie de saint ETIENNE de MURET, avec traduction et notes.
 - * Edition de l'"Histoire de l'Ordre de Grandmont" par le Père Fouquet, ancien Chapelain de NOTRE-DAME de SAUVAGNAC.

Mme POURET, de Compreignac, nous dit être à la recherche de chants religieux. Les documents et livres qu'elle a compulsés ne lui ont rien révélé sur ce sujet.

Mr GABIRON précise que les Grandmontains n'ont jamais été réputés comme musiciens. Dans les premiers temps de l'Ordre, c'étaient des hommes simples, non des érudits, ils ignoraient le latin. Leur vie était tout entière tournée vers Dieu dans le respect d'une règle très sévère. Ils priaient avec des for-

mules courtes apprises par coeur et en s'associant à l'Office divin célébré par les quelques prêtres et clercs qui étaient avec eux. Leur activité principale était dirigée vers la culture de la terre et les corvées ordinaires. Ils travaillaient pour subvenir à leurs besoins. Par la suite, avec la suppression de fait des convers, les clercs adoptèrent l'Office des chanoines réguliers avec quelques particularités, notamment les trois fêtes de saint-ETIENNE de MURET.

Si rien ne subsiste à Grandmont de ce qui fut au XVIIIème siècle "une des plus belles abbayes du Royaume", en revanche on peut retrouver au Grand Muret, près d'Ambazac, le souvenir de saint ETIENNE. Il a résidé dans ces bois pendant cinquante ans sans en bouger. Après avoir vécu en ermite, il eut quelques compagnons attirés par son genre de vie. Les gens du voisinage sont venus vers eux, leur rendant de nombreuses visites. Le lieu de l'ermitage est actuellement très bien conservé (sentiers, oratoire, fontaine ...). Nous le devons à Mr. de la GUERONNIERE qui en assure l'entretien et le fait visiter à tous ceux qui le désirent (merci Mr. de la GUERONNIERE !).

Applaudissements très chaleureux de l'Assemblée.

Pour terminer, Mme LARIGAUDERIE ouvre une petite parenthèse pour parler en deux mots de la restauration de RAUZET. "Kate" et "Carol" poursuivent leurs fouilles dans le bâtiment des hôtes. Elles ont dégagé une partie des fondations Est de ce bâtiment, ainsi que des canalisations. Les travaux se poursuivent.

Elle tient à remercier toutes les personnes qui s'intéressent, de près ou de loin, à RAUZET.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève alors la séance à dix-sept heures quinze.

Pour le Président
Le Vice-Président

F. de la GUERONNIERE

**P.S. : Quelques cotisations de l'EXERCICE 1993 n'ont pas encore été versées.
Merci de nous les faire parvenir.**

Les Amis de St-Sylvestre
et de l'Abbaye de Grandmont

Secrétariat

87240 SAINT-SYLVESTRE